

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-058

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 3 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit le trois du mois d'avril à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de BOUSSAIS, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

22 présents + 5 pouvoirs :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky METAY, Jacques METREAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacky PRINCAY
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Jean-Michel PROUST, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnrière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

5 pouvoirs :

- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à J. METAY
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à P. BIRONNEAU
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à M. NOLOT
- ✓ Huguette ROUSSEAU a donné pouvoir à L. ROCHER
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à M. CHARRIER

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Mathias DIXNEUF, Jacky JOZEAU, Philippe MORIN, Huguette ROUSSEAU, Claire SAINCOURT

Jacky METAY a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mardi 27 mars 2018

ASSAINISSEMENT ACQUISITION DE TERRAIN – ASSAINISSEMENT DE REPEROUX

M. Le Président expose

Il est proposé la cession gratuite du terrain appartenant à M. PAINEAU pour l'assainissement de Repéroux (parcelle 317 ZL 187) d'une contenance de 19 ca. La CCAVT prend à sa charge les frais de notaire.

- Vu l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités territoriales
- Vu l'article L3221-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques
- Vu l'exposé de M. Le Président ci-dessus

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire décide :

- ✓ d'approuver l'acquisition gratuite de la parcelle n° 317 ZL 187 d'une superficie totale de 19 m² appartenant à M. Paineau
- ✓ d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer l'acte authentique ainsi que toutes autres pièces afférentes à ce dossier auprès de la SCP ROY-CAGNIART d'Airvault (79600).

Le Président, Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20180403-D2018058-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-04-2018

Publication le : 13-04-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48